



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



Bonne et heureuse année 2022

La santé est une préoccupation pour tous. Depuis 2 ans, la pandémie mondiale relative au Coronavirus, a décuplé nos inquiétudes. Nous espérons que l'être humain saura éradiquer ce virus, comme il saura soigner tant d'autres maux qu'ils touchent à notre santé, ou aux problèmes sociétaux.

C'est précisément dans le domaine carcéral que le SPS peut s'employer, notamment pour améliorer le sort des Surveillant(e)s depuis trop longtemps bafoués.

L'année 2022 sera une grande étape pour le SPS et les Surveillant(e)s qu'il représente exclusivement. Au terme d'un cycle de 4 ans, les élections professionnelles qui auront lieu en fin d'année, mesureront l'audience des organisations syndicales qui concourront.

À chacune des élections, depuis sa première présentation en 2007, le SPS a continuellement progressé. Sa représentativité est acquise en CAP nationale depuis 2014, et au CTAP (Comité Technique de l'Administration Pénitentiaire) depuis 2018.

C'est au niveau ministériel que le SPS espère désormais accéder lors du prochain renouvellement général des instances de concertation, en décembre 2022. Conformément à la Loi de transformation de la Fonction Publique, le CTM (Comité Technique Ministériel) et le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail), fusionneront pour prendre une nouvelle appellation : CSA-Ministériel (Conseil Social d'Administration Ministériel).

C'est donc à ce niveau de représentativité, que se dégagent de plus amples moyens pour les Organisations syndicales qui siègent. Pour que le SPS puisse mieux concurrencer les syndicats multi-catégoriels qui disposent de moyens bien plus élevés, il espère que les Surveillant(e)s voteront majoritairement en sa faveur.

Les Surveillant(e)s Pénitentiaires sont les agents les plus nombreux du Ministère de la Justice, soit 1/3 des agents à eux-seuls. Dans un contexte récurrent de conflits d'intérêts, ils sont de surcroît affaiblis depuis des lustres, par leur éparpillement dans des Syndicats multi-catégoriels infiltrés et manipulés par des carriéristes de toutes catégories de personnels.

.../...

Pour être plus forts et respectés, les Surveillant(e)s ont donc tout intérêt de se rassembler et de s'unir dans le syndicat piloté par leurs pairs. Aussi, quelque soit leur appartenance syndicale, les Surveillant(e)s pourront voter en faveur du SPS. Le vote est secret.

Qu'on se le dise, si les Surveillant(e)s propulsent le SPS dans l'instance de concertation ministérielle, il sera le 1er et le seul syndicat de l'histoire pénitentiaire, à porter exclusivement au 1^{er} plan et au plus haut niveau, la voix des Surveillant(e)s.

De tout temps, les revendications des Surveillant(e)s ont été noyées dans la masse, parce que les OS multi-catégorielles de l'AP qui sont présentes au Comité Technique Ministériel, sont concomitamment les porte-parole des CIP, des Directeurs, des Personnel Administratifs et Techniques... Etc...

Ainsi, les dernières réformes historiques des CIP, de la Chaîne de Commandement, des Directeurs, ont parfaitement démontré que les OS multi-catégorielles, ont laissés tomber les Surveillant(e)s qui doivent se contenter des rogatons.

Aussi, la souffrance des Surveillant(e)s au travail, que tous s'accordent à dénoncer, doit cesser. Elle n'a que trop duré.

Malgré cette situation, le SPS souhaite que cette année soit celle qui amorcera le changement. Meilleur statut, meilleure rémunération, meilleurs rythmes de travail, meilleures conditions de travail, reconnaissance, considération, valorisation, autorité, c'est ce que le SPS revendique et souhaite aux Surveillant(e)s.

30 décembre 2021

Le bureau National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> / E-Mail : spsnongrades@hotmail.com